

**Ateliers sur les transactions bancaires transfrontalières
et le financement des opérations de croissance à l'international
des entreprises francophones
(Casablanca, 10 février 2023)**

I. CONTEXTE

L'espace économique francophone devient de plus en plus une réalité dans la vie de ses populations et de ses entreprises de par les échanges économiques et commerciaux entre ses 88 États et gouvernements membres.

Force est toutefois de constater qu'au sein de cet espace, les entreprises, notamment les PME-PMI, qui veulent se développer à l'international pâtissent encore de deux difficultés majeures :

- Lorsqu'elles réalisent des transactions bancaires transfrontalières, les coûts des transactions sont élevés et la durée longue. Dans certains cas, ces coûts peuvent atteindre jusqu'à 20% du montant envoyé et la durée de la transaction prendre jusqu'à 10-14 jours. Les entreprises en Afrique sont particulièrement touchées par cette contrainte, dans un contexte marqué par la coexistence de 42 monnaies nationales, l'inadéquation des cadres réglementaires, l'absence d'instruments financiers performants et le faible niveau d'inclusion financière, notamment au détriment des femmes entrepreneures.
- Lorsqu'elles lèvent des fonds pour financer leurs opérations de croissance à l'international, peu d'entre elles sont en mesure de le faire sur la base de leurs fonds propres. La majorité des PME-PMI se financent via le crédit bancaire, dont les taux d'intérêt peuvent être très élevés, à fortiori en Afrique. À titre d'exemple, à Madagascar et en RDC, les taux d'intérêt des prêts commerciaux étaient, selon la Banque mondiale, respectivement de 48% et 23% en 2021 contre 2,6% en Suisse et 2,7% au Canada.

Sollicitée lors des missions économiques et commerciales de la Francophonie tenues en mars 2022 en Asie du Sud-Est (Vietnam et Cambodge) et en juillet 2020 en Afrique centrale (Gabon et Rwanda), la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise MUSHIKIWABO, tient à ce que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) investisse ces problématiques en faisant valoir son rôle de plaidoyer et de facilitateur, en recherchant des solutions concrètes et innovantes, et en capitalisant sur son engagement depuis des années en faveur du commerce et des investissements.

A cet effet, l'OIF, via sa Direction de la Francophonie économique et numérique (DFEN), organise un cycle d'ateliers régionaux sur les transactions bancaires transfrontalières et le financement des opérations de croissance à l'international des entreprises francophones, dont le premier se penchera sur l'Afrique où ces enjeux se posent avec le plus d'acuité à l'heure de la mise en place de la ZLECAF, et où de nombreuses initiatives se manifestent déjà sous

l'impulsion d'acteurs publics, privés et institutionnels, quoique sans impact suffisant au niveau des PME et PMI.

L'atelier se tiendra le 10 février 2023 à Casablanca, au Maroc. Il bénéficiera des avis d'experts et des témoignages d'entreprises francophones qui se rendront à la recherche de partenaires commerciaux, successivement les 23-24 janvier 2023 au Caire, en Égypte et les 25 et 26 janvier 2023 à Casablanca, au Maroc, dans le cadre d'une mission francophone de prospection économique.

II. OBJECTIFS

L'atelier régional s'inscrit dans le cadre du déploiement du projet des missions économiques et commerciales de l'OIF qui a pour but de contribuer à intensifier les partenariats d'affaires et d'investissement entre les entreprises des 88 États et gouvernements membres de la Francophonie.

Il vise à rassembler les acteurs francophones du secteur bancaire et de la finance, les autorités de régulation, ainsi que les entrepreneurs pour débattre des enjeux et des solutions concrètes liées à la facilitation des transactions bancaires transfrontalières des entreprises et à l'amélioration du financement de leurs activités internationales.

A l'issue du cycle des ateliers régionaux, il importe de développer et vivifier la collaboration entre les banques et les institutions de financement francophones et internationales, dans le but de soutenir le développement international des entreprises, notamment celles portées par les femmes et les jeunes au sein de l'espace économique francophone.

III. RESULTATS ATTENDUS

- Une analyse des difficultés rencontrées par les entreprises et des enjeux posés pour le développement des échanges économiques entre l'Afrique et d'autres régions francophones est partagée entre les praticiens (banquiers, financiers, régulateurs) et les usagers (entrepreneurs).
- Des pistes sont explorées avec des mesures à entreprendre ou à amplifier, pour d'une part faciliter les transactions financières interbancaires et en minimiser le coût et, d'autre part, améliorer l'accès au financement des PME-PMI africaines en vue leurs activités internationales.
- Une dynamique de collaboration entre les acteurs francophones des secteurs bancaire et financier est enclenchée afin de porter eux-mêmes les thématiques et de trouver des solutions durables à l'échelle de l'espace économique francophone.

IV. PROGRAMME

Ce premier atelier du cycle, à Casablanca, s'ouvrira en présence des autorités marocaines concernées.

Il comprendra deux panels qui aborderont à bras-le-corps respectivement la problématique des transactions bancaires transfrontalières et celle du financement des opérations de croissance à l'international des entreprises d'Afrique francophone.

Chaque panel débutera par une conférence principale pour poser le cadre du débat à l'échelle continentale. Composé d'experts, de responsables de banques et d'institutions de financement et de chefs d'entreprise, il traitera structurellement les points suivants :

- Dresser un état des lieux de la situation : faiblesses, difficultés et blocages *versus* avancées et améliorations déjà observées ;
- Partager les bonnes pratiques ;
- Formuler des propositions de solutions concrètes, opérationnelles et innovantes.

A l'issue des discussions, le Directeur de la Francophonie économique et numérique de l'OIF proposera une synthèse des recommandations de l'atelier qui sera largement diffusée auprès des Etats et gouvernements membres, des banques et institutions de financement, des réseaux professionnels francophones et des entreprises.

Le projet de programme ci-dessous sera finalisé avec les parties prenantes concernées :

8h00 : *Accueil des participants*

8h30 - 9h00 : **Ouverture de l'atelier par l'OIF et l'autorité marocaine**

09h00 - 09h30 : **Conférence principale : ZLECAF / PAPSS**

09h30 - 09h45 : *Pause-café*

09h45 - 11h30 : **Panels sur les transactions bancaires transfrontalières**

Panel 1 : Etat des initiatives actuelles pour accélérer les transactions internationales entre zones monétaires : quelles facilités possibles ?

Panel 2 : Règles internationales et exigences de conformité : quelle coordination pour quels avantages ?

Panel 3 : Le numérique dans les transactions bancaires et financières internationales : vers des applications plus sûres et plus rapides grâce aux ordinateurs ?

11h45 - 12h15 : Conclusions et recommandations sur les transactions bancaires transfrontalières.

13h00 - 14h00 : Pause déjeuner

14h00 - 18h00 : **Panels sur le financement des opérations de croissance des entreprises africaines à l'international**

Panel 1 : Réduire le coût du crédit bancaire pour les PME-PMI : quelles possibilités pour les entreprises africaines voulant se développer à l'international ?

Panel 2 : Les fonds d'investissement et les PME-PMI : une source de financement pertinente et facile d'accès pour les entreprises africaines voulant se développer à l'international ?

Panel 3 : La Fintech et les PME-PMI : Quelles possibilités de financement pour les entreprises africaines voulant se développer à l'international ?

18h00 - 18h30 : Conclusions et recommandations pour faciliter l'accès au financement pour les PME-PMI africaines voulant se développer à l'international.

V. MODALITES PRATIQUES

Participants invités :

- Responsables et représentants de banques ou conglomérats financiers (*Crédit agricole du Maroc, ECOBANK, Société générale, Afreximbank, Bank of Africa, Bank of Kigali, banques vietnamiennes (BIDV, SHB), etc.*) et de prestataires de services financiers numériques (*SEPA, SWIFT, PAPSS, etc.*) ;
- Responsables et représentants de banques centrales (*BCEAO, BCEAC, etc.*) ;
- Responsables et représentants de fonds d'investissement et de banques de développement (*BAD, BOAD, BIDC, BDEAC, BpiFrance, etc.*) ;
- Responsables et représentants d'organisations économiques régionales (*ZLECAF, CEDEAO, UEMOA, CEEAC, etc.*) ;
- Responsables et représentants de réseaux professionnels francophones (Forum Francophone des Affaires, Union Bancaire Francophone, Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique, Union des Banques Arabes et Françaises, etc.) ;
- Responsables et représentants d'initiatives africaines (Make Finance Work for Africa/MFW4A) ;
- Entrepreneur(e)s participant à la mission francophone de prospection économique en Egypte et au Maroc ;
- Experts et personnalités qualifiées.

Inscription :

La participation à l'atelier est libre. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire d'ici le 13 janvier 2023 auprès de la Direction de la Francophonie économique et numérique (OIF), à l'adresse de courriel : missions-economiques@francophonie.org.
